



www.parc-haut-jura.fr

Le Journal du Parc

MAGAZINE SEMESTRIEL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA

N°53

Juin 2015



Habiter le Parc

Préserver l'héritage,
aménager pour l'avenir !



P.13 | Découverte

Sentiers des
Bouchoux

Deux sentiers balisés
à découvrir !



P.16 | Maison du Parc

Forêts et bois
de résonance

Les invités de la Maison
du Parc cet été



Parc
naturel
régional
du Haut-Jura

Edito



Jean-Gabriel Nast
Président
du Parc naturel régional
du Haut-Jura

Une reconnaissance. C'est ainsi que l'on peut résumer l'intervention de notre Président de la République à l'occasion d'une rencontre qui a mobilisé l'ensemble des présidents des Parcs naturels régionaux français. Le chef de l'État a mis en lumière l'importance de ces institutions, dont le rôle va aujourd'hui bien au-delà de la « vocation récréative » première dans laquelle on les avait installées.

Les Parcs sont aujourd'hui reconnus pour leurs actions en faveur du dynamisme économique, social et culturel de leur territoire. Leur quête d'excellence les conduit même à se démarquer profondément dans le paysage institutionnel français, et à offrir ainsi une expertise connue et plébiscitée, permettant d'aboutir à d'ambitieux programmes de développement local.

Leur rôle sera plus que jamais conforté dans les années à venir, au regard des ambitions climatiques gouvernementales. La loi de biodiversité, en cours de finalisation, traduira aussi concrètement le rôle de nos institutions, aux côtés des départements et des régions.

Cette reconnaissance nous donne, plus que jamais, l'énergie nécessaire pour accomplir les grands projets qui nous tiennent à cœur : les travaux ambitieux de protection des cours d'eau, le déploiement de solutions énergétiques durables, la concrétisation d'un plan d'aménagement équilibré et cohérent et, bien sûr, le soutien aux projets économiques de nos habitants, qui font perdurer les savoir-faire locaux et créent de la vie sur le territoire.

Témoin de ce dynamisme, notre journal prend, lui aussi, un nouvel essor. Nous l'avons repensé afin de coller davantage à vos aspirations et habitudes de lecture, en favorisant la lisibilité de nos projets et en proposant des formats d'articles plus courts et percutants. Nous espérons vous réunir nombreux autour de ces pages, afin de partager, ensemble, toutes les initiatives qui font de notre territoire un lieu de vie et d'échanges intenses !

Sommaire

P. 5 **Dossier**
HABITER LE PARC

Habiter le Parc :
préserver et développer



P. 10 **Territoires**
INITIATIVES

Thermographie :
un autre regard sur
les énergies



P. 13 **Découverte**
CÔTÉ NATURE

P. 15 **Partenaires**
JURA VAUDOIS

Focus sur les zones humides



P. 16 **Votre maison**
DE PARC



Dessin : Michel CAMBON

ISSN 2265-2922 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2015 - Éditeur : Parc naturel régional du Haut-Jura • 29, Le Village • 39310 LAJOUX • Tél. 03 84 34 12 30 - Directeur de publication : Jean-Gabriel Nast - Rédaction : Adeline PASTEUR-Gris Plume - Impression : Imaye Graphic à Laval - Maquette : JC. AUGÉ - Crédits photos et dessins : PNRHJ/ L. Gaignerot, G. Benoit-à-la-Guillaume, A-S. Vincent, M. Vercez, O. Roydor, C. Nardin, P. Louvrier, Mairies de Saint-Claude, Morez, les Longevilles Mont d'Or, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, École des Bouchoux, Lycées du bois à Mouchard et de Moirans en Montagne, A. Dupont, M. Forestier, Compagnie Déviation, J-F. Debarnot, O. Julian - Imprimé sur papier recyclé.



Benjamin Guislain, nouveau Directeur du Parc naturel régional

Benjamin Guislain a été nommé directeur du Parc naturel régional du Haut-Jura le 1^{er} janvier 2015. Chargé de mission au Pays du Haut-Jura puis, depuis trois ans, en charge du SCOT du Haut-Jura au sein du Parc, cet urbaniste de formation entend aujourd'hui actionner tous les leviers à sa disposition pour dynamiser les actions du Parc inscrites dans la Charte et qui sont déclinées dans une programmation annuelle.

Pour 2015, la programmation est en cours. Au-delà des missions d'aménagement du territoire, d'environnement et de valorisation économique, le Parc a déposé une candidature Leader 2015-2020 pour mener un programme ambitieux autour de la valorisation du bois, de l'agriculture sous un intitulé : « Haut-Jura : la chaîne de valeur durable ».

Six nouveaux représentants des départements élus au Bureau du Parc

Suite aux élections des Conseils départementaux de mars dernier, le Collège des Départements au sein du Comité syndical du Parc a été renouvelé. Treize nouveaux conseillers départementaux ont été ainsi désignés pour représenter les Départements au sein du Parc naturel régional du Haut-Jura.

En référence aux statuts du Parc, le **Collège des départements dispose de 6 représentants au sein du Bureau** du Parc qui compte 22 délégués titulaires au total (1 Président, 9 Vice-Présidents et 12 membres). Le Bureau du Parc réuni le mardi 13 mai 2015 a donc élu les 6 nouveaux délégués qui siègent désormais dans l'instance.

Les 3 représentants élus pour le Jura parmi les 7 délégués sont Cyrille BRERO, Gilbert BLONDEAU et Jean-Daniel MAIRE. Pour le département de l'Ain, les 2 représentants élus parmi les 3 délégués sont Muriel

BENIER et Véronique BAUDE. Philippe ALPY est le représentant élu pour le Doubs parmi les 2 délégués.

Chaque département disposant d'un siège de Vice-Président, le nouveau Bureau constitué a ensuite procédé à leur élection. Pour le Jura, Cyrille BRERO a été élu en remplacement d'Esio PERATI. Muriel BENIER a été élue en remplacement de Serge FONDRAZ pour le département de l'Ain et pour le Doubs, Philippe ALPY est élu en remplacement de Christian BOUDAY.



Jean-Gabriel Nast à l'Élysée

Le Président de la République a reçu les 51 présidents de Parcs naturels régionaux de France le 17 février dernier. Un temps de reconnaissance appuyée pour les Parcs qui seraient, selon le mot de François Hollande, « une vitrine pour la France, une vitrine de l'excellence écologique, économique... mais également une forme d'espérance : celle de pouvoir diffuser les potentiels des territoires et d'allier une volonté de développement avec une harmonie des paysages. »



BREF REGARD SUR 2014

130 participants et **96** collectivités représentées à la Journée des délégués du Parc

1^{re} labellisation « Rivière Sauvage » de France pour la Valserine

250 ha de pelouses sèches réouverts et aménagés

7 projets artistiques et culturels soutenus

1 533 élèves sensibilisés à la biodiversité dans 60 classes

1 407 participants pour 66 animations ou conférences autour de la forêt, du climat, de la géologie ou des paysages

215 participants aux formations et animations sur la forêt et le changement climatique (gestionnaires forestiers, propriétaires, élus locaux)

4 sites et sentiers d'interprétation aménagés

Un contrat pour l'équilibre de nos rivières

Le Parc vient de signer un contrat pour quatre ans avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse*, qui lui permettra de financer la restauration de la continuité écologique des cours d'eau de Franche-Comté.

Garantir la « continuité écologique » d'une rivière, c'est permettre aux poissons et aux sédiments de circuler librement d'amont en aval du cours d'eau. Cette circulation est souvent entravée par des seuils ou barrages, qui altèrent globalement le fonctionnement naturel des rivières, en réduisant leur capacité auto-épuratrice et leur potentiel biologique (habitats peu diversifiés, réchauffement de l'eau, etc.) Alors que la plupart de ces équipements n'ont aujourd'hui plus aucun usage ! Des travaux sont donc envisagés sur les seuils et barrages posant le plus de problèmes.

Les modalités d'intervention sont définies en lien avec les propriétaires selon l'usage, l'état de stabilité ou encore le contexte

géologique du site. Le programme signé avec l'Agence de l'Eau RMC permettra de financer ces travaux, grâce à un apport financier important jusqu'à fin 2018. Ils sont d'autant plus nécessaires que les cours d'eau gérés par le Parc sont perturbés en moyenne par un seuil tous les 500 mètres !

*Agence de Besançon



« Rivières Sauvages » dans le Haut-Jura



La Valserine



WWF et ERN (European Rivers Network) ont uni leurs forces et créé le « Fonds Rivières Sauvages » pour protéger les dernières rivières françaises et européennes n'ayant pas encore subi d'artificialisation par les activités humaines. La Valserine a été site pilote pour ce programme innovant de conservation !

En France, les rivières sauvages sont rarissimes : estimées à moins de 1% de la totalité des cours d'eau, elles restent menacées et exigent donc que l'on mette en œuvre des programmes spécifiques de protection. La Valserine est aujourd'hui la première rivière française à bénéficier de la précieuse labellisation « Rivières Sauvages », accordée par le Fonds du même nom. Grâce à ce label, le Parc et

les autres parties prenantes du projet* peuvent ainsi disposer de financements spécifiques émanant de l'Agence de l'Eau RMC et du Conseil départemental de l'Ain, afin de réaliser les travaux nécessaires à sa protection : recréer la continuité écologique, restaurer les zones humides, éradiquer les plantes invasives, prévenir les pollutions potentielles, sensibiliser le public à l'importance de sauvegarder ce patrimoine naturel d'exception, etc. Une belle aventure en perspective !

*Communes et communautés de communes de la vallée de la Valserine, fédération de pêche de l'Ain et groupement Valserine.

INFORMATION
www.rivieres-sauvages.fr

CONCOURS PHOTO

Vous aimez et admirez les richesses que l'on trouve tout au long de la Valserine ?

Envoyez-nous votre cliché le plus emblématique et gagnez peut-être un prix !

Règlement disponible sur www.parc-haut-jura.fr



Concours Prairies Fleuries : une reconnaissance nationale

Les Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Jura Vaudois (Suisse) avaient récompensé en septembre 2014 les exploitants agricoles qui se distinguent par leur gestion remarquable des « zones humides ». Outre le 1^{er} prix « équilibre agri-écologique » qu'il a obtenu à cette occasion, Hubert Lizon-au-Cire, des Rousses, a remporté le prix « catégorie fauche et pâturage en zone humide » au niveau national lors du salon international de l'agriculture le 25 février dernier.



Les montagnes des Parcs au Sénat

Le Sénat organise, jusqu'au 27 juillet, une exposition d'envergure sur les grilles des Jardins de Luxembourg : elle accueille les plus belles photographies des « Montagnes de France », dont celles de 23 Parcs naturels régionaux de l'Hexagone. Un parfait témoignage de la beauté et la diversité des paysages de montagne français !

INFORMATION
www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

AGENDA



À retenir dès maintenant : les 30 ans du Parc en 2016



DOSSIER

Habiter le Parc

Vivre dans le Parc naturel régional du Haut-Jura est une chance : les paysages remarquables, ainsi que la richesse naturelle, culturelle et patrimoniale en font un lieu de vie privilégié.

Ces atouts uniques, il convient de les préserver en imaginant un développement de l'habitat respectueux de cet héritage ancestral. C'est dans cette dynamique, justement, que le Parc envisage le territoire de demain, et œuvre dès aujourd'hui à préparer durablement son avenir !



Le Parc est le partenaire incontournable des communes et intercommunalités de son territoire. Il envisage, à leurs côtés, un développement de l'habitat harmonieux, sachant lier l'économie à la préservation des ressources.

Préserver et développer, la bonne équation !

On peut imaginer le Parc comme un « conseiller privilégié » pour les communes de son territoire. Ce rôle l'amène à s'interroger, en ce moment, sur les changements qui vont faire évoluer les modes de vie dans les années à venir, en termes d'habitat, de déplacement, d'emploi... Il se projette donc à horizon 2030 pour dessiner le territoire de demain, sur la base de ce qui se fait aujourd'hui. Cette étude lui permet de mettre en lumière les atouts à cultiver, ou, au contraire, les éventuelles difficultés à contrer, et donc d'émettre des recommandations pour aider les communes à gérer leur développement. Ces recommandations, le Parc les rassemble dans ce que l'on appelle un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

MUTATIONS PROFONDES

« Notre territoire est à la croisée des chemins, explique Benjamin Guislain, directeur du Parc, avec une mutation profonde de l'économie et de l'habitat, et une dynamique démographique nouvelle ».

En effet, plusieurs éléments caractérisent cette évolution : par exemple, la relation au travail a évolué, avec des actifs qui partent chaque jour en Suisse ou en Rhône-Alpes. Cela a créé de nouveaux flux de déplacement, mais aussi de nouvelles zones d'ha-

bitation, où les prix de l'immobilier tendent d'ailleurs à grimper. Par ailleurs, les villes-centres perdent peu à peu leur attractivité et une partie des habitants gagne les hauteurs en habitat individuel plus isolé. En somme : les populations migrent, se déplacent et le territoire a donc besoin de tenir compte de ces nouvelles réalités !

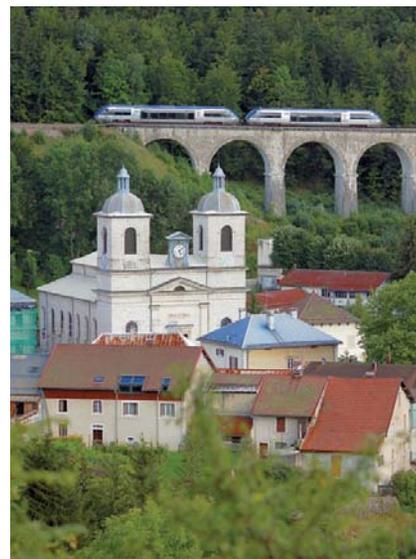
“

Garder notre identité, tout en sachant évoluer

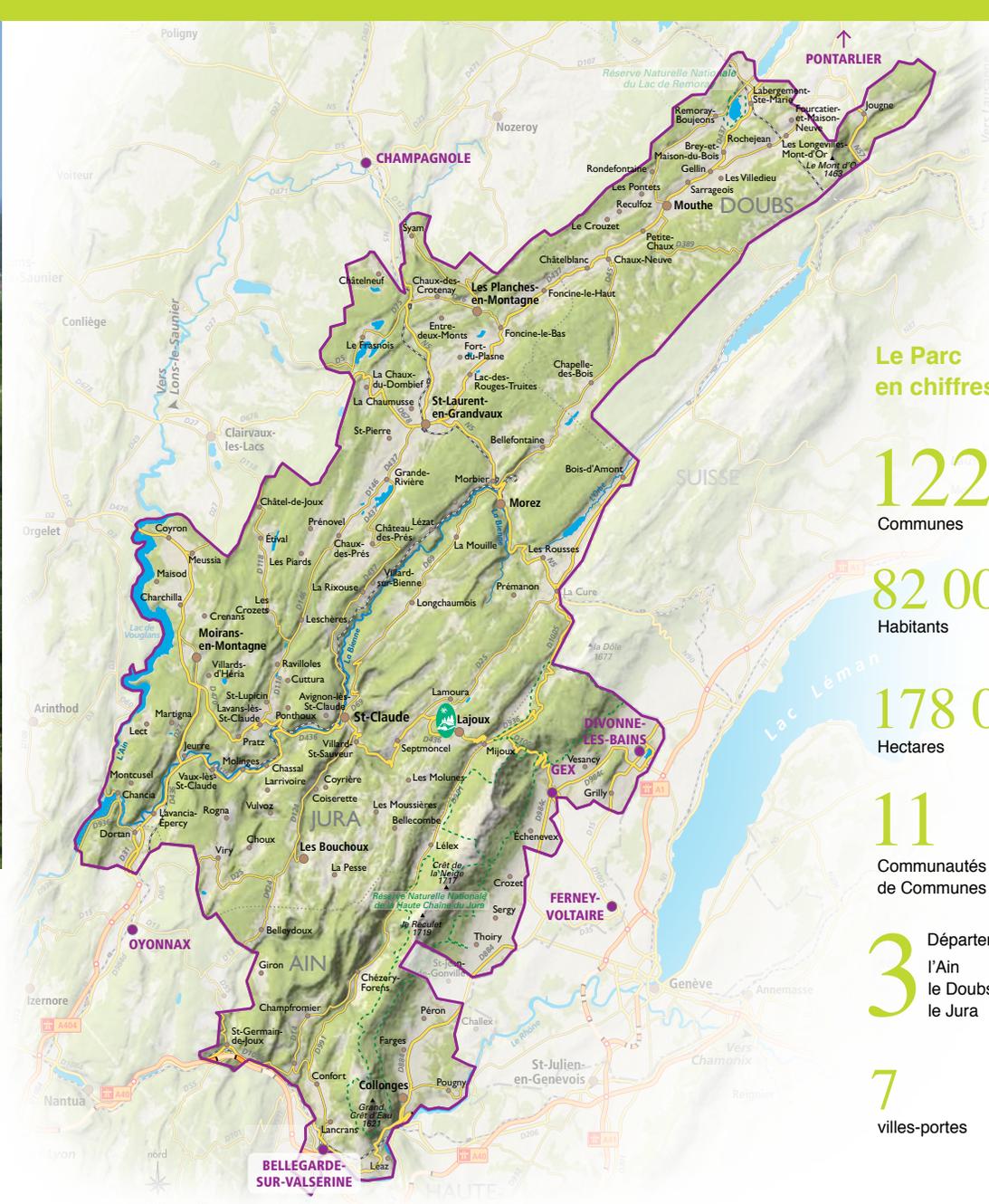
”

CONSERVER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Imaginer un développement harmonieux, c'est donc émettre des recommandations qui vont dans le bon sens. À savoir, envisager l'organisation de l'espace pour gérer au mieux l'habitat, le développement éco-



nomique et agricole, l'offre commerciale, les transports, les télécommunications... Tout en préservant l'écologie et la sobriété énergétique. C'est, finalement, promouvoir une gestion de l'espace raisonnée, pour le bien de tous. « Notre territoire possède des atouts exceptionnels qui en font un lieu de vie très attractif. L'idée est de conserver ces atouts, et même de les renforcer, et donc d'imaginer un développement qui n'endommagera pas ce qui a fait notre spécificité jusqu'alors. C'est garder notre identité, tout en sachant évoluer avec les nouveaux modes de vie des habitants ! »



- Le Parc en chiffres**
- 122** Communes
 - 82 000** Habitants
 - 178 000** Hectares
 - 11** Communautés de Communes
 - 3** Départements : l'Ain, le Doubs, le Jura
 - 7** villes-portes

QU'EST-CE QU'UN « SCOT » ?

Le « Schéma de Cohérence Territoriale » permet à tous les acteurs du développement d'un territoire – les communes, notamment – de trouver les informations utiles afin de prendre les bonnes décisions d'aménagement. Dans ce terme, c'est bien le mot « cohérence » qui a son importance : en effet, le SCOT donne les bonnes orientations, pour que le territoire évolue en tenant compte de tous les paramètres : l'économie, les ressources naturelles, une gestion de l'espace raisonnable... Il s'agit bien de créer de la vie, du dynamisme, mais simplement en faisant les bons choix : ceux qui ne portent pas préjudice à l'existant. **L'ambition du SCOT est que tous les habitants puissent vivre durablement, dans un espace à la fois dynamique et préservé !**

En pratique, le SCOT fixe des principes de cohérence, que les communes choisiront de s'approprier en les intégrant à leurs PLU (plans locaux d'urbanisme). Les demandes de permis de construire sont ensuite soumises aux règles de ces PLU.

Le Parc naturel régional du Haut-Jura a la responsabilité de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale qui est un grand projet d'aménagement et de développement durable pour le territoire.

Le périmètre du SCOT du Haut-Jura concerne 79 des 122 communes du Parc et couvre 6 intercommunalités.

POUR EN SAVOIR PLUS
scot.parc-haut-jura.fr





L'Éco-quartier de Morez

Interview Laurent Petit, Maire de Morez Morez obtient le label « ÉcoQuartier »

La ville de Morez, qui a complètement réhabilité le quartier de Villedieu – Le Puits, a vu ses efforts et sa persévérance couronnés par le précieux label « Éco-Quartier », fin 2014. Cette récompense arrive rarement à la fin d'un projet : cela témoigne de l'engagement fort de la commune pour le développement durable et la qualité de vie, depuis le début du programme ! Entretien avec Laurent Petit, maire de Morez.

■ Obtenir ce label, c'est une consécration ?

L. Petit : Tout à fait ! Cela montre que la commune imagine ses projets avec du bon sens, puisque la dimension durable avait été pensée en dehors du périmètre de ce label à l'origine. Cela couronne aussi l'investissement et la pugnacité des équipes muni-

cipales sur la durée : ce projet de réhabilitation a été validé en 2001 et les travaux n'ont pu démarrer qu'en 2012, tant il a fallu défricher le terrain administratif ! Nous nous sommes accrochés, et c'est extraordinaire de voir le résultat. J'apprécie également que ce projet ait pu perdurer au fil des mandats municipaux, prouvant que l'on peut accomplir de grandes choses mais que le temps est nécessaire.

■ Quels défis avez-vous dû relever ?

L. Petit : Pour bénéficier des financements de l'ANRU*, indispensables pour nous aider à supporter le coût de cette rénovation, nous devons répondre à certains critères auxquels il était parfois difficile de répondre : comme par exemple, s'engager à ce que le quartier soit passant, traversant, alors qu'il est géographiquement en « cul-de-sac ». Nous avons dû être créatifs, imaginer des

solutions et batailler pour faire valoir nos idées. Mais nous y avons toujours cru !

■ Comment se passe la vie sur ce quartier désormais ?

L. Petit : Le quartier de Villedieu – Le Puits était considéré comme « sensible », il était fréquent d'y observer des incivilités. Tout cela a disparu aujourd'hui ! Je m'y promène souvent le dimanche et j'observe des habitants qui se sont approprié ce lieu, qui le respectent et l'apprécient. La qualité de vie est sans comparaison par rapport à avant. Nous avons aussi ramené des services : la maison du Bois Joli, le restaurant Le Morézien, la gendarmerie, le centre social La Bise... Tout ceci contribue à en faire un vrai lieu de vie, et pas seulement un quartier résidentiel.

*Agence nationale pour la rénovation urbaine

QUAND LES JEUNES ARCHITECTES DESSINENT L'AVENIR

Le Parc, en partenariat avec le CAUE du Jura et la DDT du Jura, a impulsé un projet d'atelier avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Les étudiants de Master ont planché pendant plusieurs semaines, afin d'imaginer les « solutions d'habitat de demain », en tenant compte des particularités fortes du territoire du Parc et des enjeux issus du SCOT. Ainsi, ils se sont rendus à Longchaumois et Vaux-lès-Saint-Claude, communes pour lesquelles ils ont imaginé des solutions innovantes, économes en ressources et génératrices de vie, de rencontres et de dynamisme au profit des habitants. Cette démarche a séduit les maires, ravis d'avoir pu bénéficier des conseils de jeunes architectes créatifs. **Ils ont aussi pu mesurer que le SCOT n'est pas un frein au développement, mais bien une source de nouvelles opportunités !** Les travaux des étudiants ont été collectés dans un ouvrage : « *Arpenter, Observer, Projeter, chroniques d'un atelier* », accessible en ligne depuis le site www.nancy.archi.fr, rubrique « documentation » et « publications de l'école » (ateliers aménagement du territoire).

Zoom Apprendre l'habitat

Les jeunes ont aussi leur mot à dire sur la vie dans le Haut-Jura ! Et ils l'ont prouvé en participant activement, avec leurs professeurs, à l'appel à projet lancé par le Parc, sur la thématique « Paysages et urbanisme ». Les projets les plus distinctifs ont obtenu un financement pour passer de l'idée à la réalisation !

VIVRE LE TERRITOIRE : UN JEU D'ENFANT !

Une trentaine d'écoles primaires, collèges et lycées ont participé à cet appel à projet et soumis leur candidature en 2014. Le Parc a réuni un jury, composé entre autres de représentants de l'éducation nationale et de l'éducation à l'environnement, et a retenu une vingtaine de dossiers qui ont pu bénéficier d'aides du Parc via les Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes. Ce soutien permet aux enseignants de financer l'intervention de professionnels en classe (animateurs nature, architectes, artistes, pépiniéristes...), et également d'acheter du petit matériel pour la finalisation des projets.

■ Diversité des approches

Un blog a été ouvert afin que les classes puissent rendre compte, régulièrement, des progrès menés dans les travaux et des temps forts de la réalisation. Cet espace d'échange permet de mesurer toute la diversité des projets imaginés par les élèves : l'école des Avignonnets, à Saint-Claude, a par exemple invité les élèves à imaginer l'avenir de leur quartier ; le collège de Morez travaille sur les éco-quartiers, tandis que l'école d'Echenevex imagine des corridors écologiques pour la faune. Du côté de Saint-Lupicin, c'est la

matérialisation de trois lignes de cheminement pédestre qui est en train de voir le jour, permettant aux enfants de venir à l'école en groupe. « Nos élèves avaient déjà imaginé un projet similaire nommé Carapatte, mais qui n'avait pas pu aboutir, explique leur professeur Sylvain Dampennon. Cet appel à projet nous a permis de le concrétiser ».

■ Intérêt pédagogique

Si le projet est le noyau dur, il permet en outre de balayer des sujets divers et variés et donc d'agrémenter l'apprentissage des élèves. « Autour de ce Pédibus, ils ont appris l'intérêt de limiter l'usage de la voiture, les modes de déplacement doux, la signalisation des villages et des chemins de randonnée... Mais c'est clairement la création « plastique » des panneaux qui les a enthousiasmés ! Nous avons été aidés, pour cela, par une illustratrice qui est intervenue deux jours et demi dans la classe ». Si ces projets possèdent un véritable intérêt pédagogique, leur dimension s'inscrit aussi dans la durée : ils ouvrent la conscience et font vivre des expériences marquantes à ces enfants qui sont l'avenir de notre territoire.



POUR EN SAVOIR PLUS
ecoles20142015.blogspot.ch

ATELIER PÉDAGOGIQUE

Pour prolonger les savoirs et la découverte, les écoles du territoire (ou les classes de passage) peuvent accéder gratuitement à l'atelier pédagogique de la Maison du Parc.



Réservation : 03 84 34 12 30



Thermographie : un autre regard sur les énergies

Le Parc a organisé deux soirées « Thermographie » en février et mars, à Prémanon et Lavans-lès-Saint-Claude. Le but ? Mettre en lumière les fuites d'énergie de nos maisons !

C'était une bien singulière procession que l'on pouvait observer ces soirs-là, à Prémanon et Lavans-lès-Saint-Claude : un groupe d'habitants suivait de près les experts du bureau d'études DTM qui, caméra infrarouge en main, passaient au crible les maisons des villages. Le public pouvait ainsi observer en direct la « thermographie » des bâtisses, illustrant – en rose – les zones par lesquelles s'échappe la chaleur. « *C'est un outil qui donne de bonnes indications, avant d'aller plus loin dans les tests, explique Yann Genay, conseiller de l'Espace Info Énergie du Jura, lui aussi mobilisé pour l'événement. Ce qui a vraiment marqué les gens, c'est de voir à quel point les fenêtres laissent passer la chaleur. Ils ont aussi été étonnés de voir se dessiner les parpaings à travers les murs !* »

DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE » !

Ces soirées, organisées à l'initiative du Parc, s'inscrivaient dans le prolongement du défi « Famille à énergie positive » : une trentaine de familles du Parc a accepté de jouer le jeu et de tenter de réduire d'au moins 8% sa consommation d'énergie durant l'hiver qui vient de s'écouler (par rapport aux chiffres de l'hiver précédent). « *Au début de la saison de chauffe, ces familles ont reçu un petit kit avec des instruments de mesure des consommations d'énergie. Elles ont ensuite été invitées, tous les mois, à entrer leur consommation sur le site web dédié* », poursuit Yann Genay. Un défi enthousiasmant, dont les résultats ont été publiés le 30 mai, lors d'un événement festif à Grande-Rivière.

POUR ALLER PLUS LOIN

La thermographie est une première étape pour découvrir les « fuites » de la maison. Mais pour aller réellement plus loin et choisir les travaux d'amélioration adaptés, le mieux est de procéder à un test d'infiltrométrie, qui consiste à enfumer la maison afin de voir où et comment la fumée s'échappe. L'Espace Info Énergie du Jura est à votre disposition pour vous donner tous les conseils utiles. Il saura également vous renseigner sur les aides et financements auxquels vous pouvez prétendre pour vos travaux. N'hésitez pas à le contacter !

INFORMATIONS

Sur le défi et ses résultats :

<http://parc-haut-jura.familles-a-energie-positive.fr>



Espace Info Énergie du Jura : www.ajena.org
AJENA - 28, boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 47 81 14

L'énergie « positive » du Parc

Le Parc naturel régional du Haut-Jura est reconnu, par l'État, « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Le président Jean-Gabriel Nast s'est d'ailleurs rendu à l'Élysée pour recevoir cette appellation, qui a été attribuée à 212 territoires en France. Tous, sans exception, se distinguent pour leur engagement dans la transition énergétique. Concrètement, le Parc s'illustre donc dans ses actions pour :

- réduire la consommation d'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre ;
- assurer une gestion plus durable des déchets ;
- développer des énergies renouvelables ;
- préserver la biodiversité ;
- favoriser l'éducation à l'environnement et



la participation citoyenne.

Le Parc souhaite maintenir un haut niveau d'exigence en matière de croissance durable. À horizon 2050, il souhaite arriver à l'équilibre entre les consommations d'énergie et la production locale d'énergies renouvelables.

INFORMATIONS

www.developpement-durable.gouv.fr/

Les-laureats-des-TEPCV

BRÈVE

Nuit noire !

De plus en plus de communes choisissent d'éteindre leurs éclairages publics la nuit. Cette décision, adoptée déjà par une vingtaine de villes et villages du Parc, permet de réduire la consommation d'électricité, mais aussi de préserver la qualité de vie des espèces nocturnes et la beauté du ciel étoilé.

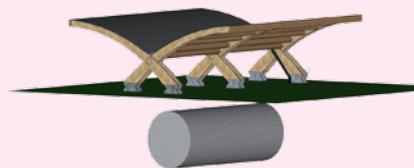
POUR EN SAVOIR PLUS

<http://pcehautjura.blogspot.fr>





L'art de récupérer l'eau de pluie



Alexis Dupont, élève de BTS au lycée du Bois de Mouchard, a remporté le concours d'idées du Parc, visant à imaginer un couvert de récupération d'eau de pluie en estive. On peut aujourd'hui l'observer dans les alpages de Longevilles-Mont-d'Or. Détails.

Depuis novembre, skieurs et randonneurs ont eu l'occasion d'admirer les belles lignes du nouveau couvert de récupération des eaux de pluie, sur les hauteurs de Longevilles-Mont-d'Or. Séduite par ce projet, la commune a en effet passé commande au lycée du Bois de Mouchard, suite au 1er prix du concours d'idées du Parc, remporté par l'un de ses élèves. Le projet d'Alexis Dupont a donc été intégralement mis en œuvre par une équipe mixte, mobilisant les élèves de plu-

sieurs BTS du lycée, aidés par l'artisan charpentier Nicolas Sinibaldi. Montée au début de la saison hivernale, la structure a prouvé son aptitude à résister à la rudesse des frimas !

RÉINTERPRÉTER LES TRADITIONS

En lançant son concours d'idées, le Parc nourrissait un objectif novateur : apporter un regard créatif et contemporain sur des ouvrages traditionnels, tout en satisfaisant les exigences d'éco-conception, de filière courte et de développement local. C'est en tenant compte de tous ces paramètres que les lycées, et quelques professionnels de la région, ont « planché » sur les différents projets soumis, notamment celui du couvert de récupération d'eau de pluie - un élément traditionnel des alpages, qui permet de créer des points d'abreuvement loin des chalets.

La solution d'Alexis Dupont s'est imposée, tant par son esthétique que par son aboutissement technique. Une belle illustration du potentiel créatif et du savoir-faire des jeunes formés dans notre région !



EN SAVOIR PLUS
www.lycee-du-bois.com

PORTRAIT



Lycée du bois à Moirans-en Montagne : le goût du challenge

Depuis deux ans et demi, Guy Caron dirige le lycée professionnel des arts du bois Pierre Vernotte, à Moirans-en-Montagne. Aux côtés de Serge Foulon, chef de travaux, il impulse une dynamique de projets et de challenges passionnante pour les élèves. Rencontre.

Guy Caron n'a pas choisi Moirans-en-Montagne par hasard : son parcours l'a emmené, auparavant, de la Marne à la Bretagne en passant par la Savoie. Mais c'est bien dans l'environnement montagnard que le proviseur a trouvé sa place : « j'aime l'esprit, l'identité de la montagne et les relations que l'on y cultive avec les gens. En prenant ce poste, j'étais aussi très enthousiaste à l'idée de travailler dans les arts du bois. » Friand d'activités pédagogiques pratiques et concrètes, Guy Caron a immédiatement trouvé un environnement favorable à la pleine expression de ses élèves : « le lycée répond aux appels à projets du Parc depuis de nombreuses années. Ce sont des initiatives formidables pour l'enseignement de nos techniques, car ils offrent une réelle mise en situation professionnelle. Ils nous permettent, en outre, de balayer tous les champs pédagogiques et surtout : arts plastiques, arts appliqués et construction. »

TRANSMETTRE ET PARTAGER

Récemment, le lycée Pierre Vernotte a été retenu pour deux réalisations majeures, impulsées par le Parc : un abri à vélo, qui

a mobilisé l'énergie des élèves pendant un semestre en continu, et qui est actuellement en phase de concrétisation sur la commune de Chézery-Forens ; et les mobiliers de repos de la Maison du Parc de Lajoux, dont le succès ne se dément pas : une commune a, en effet, passé une commande similaire pour équiper un espace naturel en montagne. « Nous sommes ravis que ces projets trouvent un écho, mais notre but est surtout de transmettre : que les artisans puissent récupérer nos concepts afin de les décliner. » Une volonté de partage, qui n'exclut cependant pas l'envie de collaborer avec des industriels : « ces projets peuvent nous amener à répondre à des problématiques d'entreprises, ce qui est particulièrement intéressant pour nos élèves. » D'autant que, grâce à sa plateforme « Tecbois », le lycée dispose de moyens techniques et humains avancés, permettant de faire aboutir des projets innovants, en les reliant directement à l'enseignement technique. Une belle démonstration de pédagogie par l'expérience !

EN SAVOIR PLUS
www.lycee-vernotte.fr

C'est un label de qualité que le Parc attribue aux services et produits de son territoire, respectant trois valeurs essentielles : l'ancrage local de l'activité, la préservation de l'environnement et une dimension humaine forte.

Deux nouveaux gîtes « Marque Parc »



LE CHALET DE LA CHÈVRERIE AUX PLANCHES-EN-MONTAGNE

De nouveaux établissements rejoignent le cercle des hébergements labellisés « Marque Parc ». Un gage de qualité et de sérieux, et un vrai repère pour faire les bons choix parmi l'offre touristique.

Ce vaste chalet de bois massif est le repaire parfait de ceux qui souhaitent s'évader dans un lieu particulièrement préservé : situé dans le hameau de La Perrena, en plein milieu d'un vaste champ, le gîte déploie sa palette de merveilles au fil des saisons. L'été, les pâturages d'un vert tendre



ornés de fleurs sauvages sont propices à un repos bucolique. L'hiver, l'épais manteau de neige enveloppe ce magnifique paysage de montagne et invite à profiter des joies des

raquettes et du ski de fond à la porte même du chalet.

Le gîte de la Chèvrerie a été construit avec des matériaux écologiques et naturels - bois non traité, laine de mouton, cellulose bois... - et doté d'équipements économes - chaudière collective à bois et système de récupération de l'eau de pluie. Un havre de paix à louer à la semaine ou au week-end.

CONTACT

Isis Madrange-Grandjean - Tél. 03 84 51 55 60
www.haut-jura-gite-chalet-ferme-bio.fr



LE GÎTE DE LA RÉSERVE À REMORAY-BOUJEONS

Le Gîte de la Réserve bénéficie d'un emplacement stratégique, entre les stations de ski du Haut-Doubs et les grands lacs du Jura. Hiver comme été, tous les plaisirs sont donc possibles : ski à Mouthé ou Métabief, baignade à Saint-Point ou Remoray, mais aussi randonnée, VTT ou découvertes patrimoniales d'un territoire aux mille visages. Le gîte peut accueillir 15 personnes et bénéficie d'équipements tout confort : une vaste cuisine, un home cinéma, quatre salles d'eau/de bains, une laverie, une grande terrasse pour les beaux jours et un espace dédié

pour entreposer le matériel encombrant : luges, vélos, skis, raquettes...

La maison se loue en gîte ou en chambre d'hôte, selon la préférence, et les propriétaires proposent une multitude de services qui simplifient la vie – et les vacances ! - comme des repas traiteur ou un panier garni pour les excursions.

CONTACT

Christophe Béraud - Tél. 03 81 69 31 97
www.gite-reserve-doubs-jura.com



Le retour de l'Aigle royal



Quand le grand rapace déploie ses ailes, son envergure peut atteindre 2,30 m

Cet oiseau majestueux regagne progressivement le massif jurassien ! Auparavant chassé et piégé au point de disparaître presque complètement, l'Aigle royal se développe à nouveau en France. Mais cette reconquête prend du temps : un couple n'élève qu'un seul poussin, et pas nécessairement chaque année. Le territoire du Parc du Haut-Jura accueille deux couples qui se reproduisent depuis plusieurs années. Un à deux couple(s) de jeunes dits « immatures », cherchent également de nouveaux territoires où ils nicheront peut-être vers l'âge de 4 ou 5 ans.

Le nid est toujours construit sur le flanc d'une forte pente où l'Aigle cherche un peu de quiétude. Un même couple peut construire trois à quatre nids sur son territoire et en change régulièrement ! Dans le Parc, on retrouve l'Aigle royal sur la Haute-Chaine du Jura, et du côté franc-comtois dans les

vallées du Tacon et du Flumen. Peut-être aurez-vous la chance d'en apercevoir en vol lors de vos promenades sur notre territoire !

CARACTÉRISTIQUES

- Envergure : dès 1,90 m et jusqu'à 2,30 m pour les femelles.
- Longévité maximale : 30 à 40 ans dans la nature.
- Reproduction : 45 jours d'incubation de l'œuf, puis l'aiglon reste plus de 4 mois au nid.
- Alimentation : la taille de ses proies est variable des campagnols, jusqu'aux lapins ou renardeaux.



EN SAVOIR PLUS

Ligue pour la Protection des Oiseaux franche-comte.lpo.fr

Sentiers d'évasion aux Bouchoux

Deux sentiers de découverte ont récemment été balisés autour du village des Bouchoux, dont les célèbres falaises offrent des points de vue magnifiques sur la commune et la vallée du Tacon.

À découvrir aux beaux jours !

Les richesses des Bouchoux n'auront plus de secrets pour vous, grâce à ces randonnées ponctuées de panneaux didactiques et passionnants. Le premier sentier vous emmène « À la découverte de l'histoire et des paysages des Bouchoux », via des chemins surplombant la commune, permettant de profiter de splendides panoramas et de comprendre comment les Hommes ont façonné ce paysage si particulier - avec un petit crochet, jusqu'au belvédère de la Madone. Le second sentier, quant à lui, vous fait revenir « Sur les pas d'Ulysse Dalloz, meunier des Bouchoux ». Retraced son cheminement entre prairies et forêts, en partant cette fois-ci du village et jusqu'au fond de la vallée, où se cache la fameuse cascade du moulin Dalloz.

SUIVEZ LES GUIDES !

Une dizaine de panneaux a été placé au fil des parcours, imaginés de manière à proposer une offre de promenade originale, à savourer aussi bien avec les yeux... que les oreilles. Les panneaux vous invitent en effet, régulièrement, à « écouter le silence » : les

bruissements des insectes, le murmure du Tacon, les cloches de l'église du village, ou encore un troupeau pâture au loin... Ils délivrent également mille informations et anecdotes pour donner du relief à votre randonnée, et profiter d'autant plus de ces belles découvertes !

PLUS D'INFOS

OT Haut-Jura Saint-Claude, 03 84 45 34 24



Un trésor dans la Maison



Ici se cache un papier peint comme vous n'en avez jamais vu

En 1999, un papier peint panoramique a été découvert dans l'ancienne cure de Remoray, que les spécialistes ont aussitôt identifié comme un spécimen extraordinaire ; ils connaissaient des fragments de cette « histoire biblique de Joseph », tirée de la Genèse, mais n'avaient jamais vu l'œuvre dans son

intégralité. Fabriqué avant 1810, c'est un papier « rabouté » c'est-à-dire constitué de plaques et collées bout à bout. Pour chaque nuance de couleur, le motif est sculpté en relief sur une planche de bois, qui est en-créée avant d'être apposée sur le papier, si bien qu'un papier panoramique peut nécessiter de 1500 à 2000 planches ! La Maison du Patrimoine a été créée pour valoriser ce trésor, classé en 2001, et le replacer dans son contexte : un presbytère du XIX^e siècle, avec le décor quotidien d'un curé de campagne. La muséographie novatrice (films en 3D, visuels, commentaire sonorisé...) ouvre des aperçus sur de multiples aspects du patrimoine de la Haute Vallée du Doubs. À visiter sans attendre !

POUR EN SAVOIR PLUS
www.patrimoine-remoray.fr

OUVRAGE

« Un tour en ville » présente : **Pontarlier !**



Les livrets « Un tour en ville », édités par le Parc, se consacrent à l'histoire et l'architecture des villes du territoire. Pontarlier est mise à l'honneur dans la dernière publication : on y découvre un héritage datant de la Contre-réforme (XVI^e siècle), ainsi qu'un passé de ville hautement stratégique pour les échanges entre la Mer du Nord et la Méditerranée, au Moyen-Âge. Une lecture richement illustrée, qui place l'Histoire à la portée de tous.

EN VENTE À LA MAISON DU PARC : 6,50 €

Construire dans le massif du Jura

L'Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles, en partenariat avec le Parc, accueille, jusqu'au 27 août, une exposition conçue par le Musée des Maisons Comtoises de Nancray : celle-ci présente les techniques traditionnelles de construction, typiques du massif du Jura franco-suisse, comme la

Pierre sèche, les tavaillons ou les enduits à la chaux. Courez puiser l'inspiration pour vos futurs projets de travaux !

POUR EN SAVOIR PLUS
www.atelierdessavoirfaire.fr



Pierre sèche, chaux, bardeaux et tavaillons façonnent le bâti jurassien

En bref



SORTIES NATURE

■ Balade contée en forêt

La Compagnie Le Jour qui Vient vous propose une promenade originale, où la forêt raconte une histoire. Une improvisation au gré des découvertes offertes par la nature !

> **Jeudis 30 juillet et 20 août, depuis la Maison du Parc. Sur réservation (03 84 34 12 30).**

■ Singulières chauve-souris

Découvrez les secrets de cet animal extraordinaire, dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris.

> **Vendredi 28 août au Pont des Pierres à Montanges, 20h 30.**



CINÉ CONCERT

50 élèves des écoles de musique de Moirans-en-Montagne, du Haut-Jura Arcade Morez et du Conservatoire de musique de Haut-Jura Saint-Claude ont créé un habillage sonore au film ; « En pleine forme » de Pierre Etaix (1971, 12 min). À admirer et écouter juste avant la projection en plein air du film « The Grand Budapest Hotel » de Wes Anderson.

> **Samedi 4 juillet à Septmoncel, Le Replan, 21 h.**



CONCERT EN SITE SONORE

Découvrez le magnifique spectacle « Le souffle du grand fauve », où la composition musicale d'un orgue géant s'associe au chant, à la danse, aux percussions et à une performance pyrotechnique. Flamboyant !

> **Vendredi 17 juillet au Champ Mathieu à Moirans en Montagne, 22h 15. Dans le cadre du festival Idéklic – www.ideklic.fr**

Plus d'événements et d'informations



sur la page Facebook du Parc ou par téléphone au 03 84 34 12 30 Animations gratuites

Un ouvrage franco-suisse sur les savoir-faire jurassiens

Le Parc, le Musée de Plein Air de Nancray et l'Association romande des métiers du patrimoine bâti ont bénéficié d'un financement européen Interreg franco-suisse, afin d'éditer un ouvrage sur les savoir-faire traditionnels des métiers du bâtiment à l'échelle du massif du Jura.

Les artisans possèdent des connaissances précieuses, qu'il est essentiel de diffuser afin de faire perdurer la qualité des paysages bâtis du Haut-Jura. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un ouvrage, recensant et décrivant les savoir-faire typiques de l'habitat du massif du Jura : la pierre sèche, la chaux, les bardeaux et les tavaillons de bois

fendu. Utilisés depuis des millénaires, ces savoir-faire mis en œuvre dans les constructions font la singularité et l'harmonie de nos paysages. Mais l'intérêt de ces techniques n'est pas seulement esthétique : robustes et pérennes, elles contribuent activement à l'efficacité énergétique des habitations.

En outre, utiliser des matériaux sains, naturels, respecte aussi bien l'environnement que les Hommes. Rédigé par l'architecte Marc Forestier, cet ouvrage est « à mettre en toutes les mains ! »

« Construire avec les ressources naturelles du massif du Jura », Marc Forestier, 35 €, en vente à la Maison du Parc.



Haut-Jura et Jura Vaudois : focus sur les zones humides

Les deux Parcs naturels régionaux ont co-organisé aux côtés de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray et d'autres partenaires*, les Rencontres jurassiennes en avril dernier, sur le thème « zones humides, de la connaissance à la gestion ». Une collaboration réussie pour ces deux journées ouvertes à tous, qui ont passionné aussi bien les scientifiques que le grand public !



Organisées à la Maison de la Réserve de Labergement-Sainte-Marie, les Rencontres Jurassiennes (qui ont lieu tous les cinq ans environ) ont permis de balayer toutes les spécificités de la gestion des zones humides. Chercheurs, étudiants, ou encore

gestionnaires ont pu échanger, partager les bonnes pratiques et faire avancer les questions de fond en faveur de la protection de ces milieux sensibles. Le Parc du Jura Vaudois a piloté trois interventions d'experts lors du colloque scientifique : Pascal Vittoz

a évoqué la sauvegarde d'une fleur délicate nommée saxifrage dorée ; Jérôme Pellet a apporté un regard franco-suisse sur la création des goyas (étangs agro-écologiques en alpage) ; et Bernadette Droz a présenté les pratiques de gestion des zones humides en vallée de Joux. D'autres interventions ont été suivies et remarquées, comme la conférence du soir d'Yves Paccalet, philosophe, écrivain et naturaliste, intitulée « l'humanité disparaîtra, bon débarras ! » avec 150 personnes présentes.

*Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura, Amis de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura et Association pour la Connaissance de la Flore du Jura.

TOUR DE PARC...

ET DE 51 !

■ Le 26 janvier, les Baronnies Provençales sont devenues le 51^e Parc naturel régional français. Une nomination qui consacre la richesse naturelle de ce territoire aux influences méditerranéennes et alpines.

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

■ Nouveau : retrouvez toutes les actions des Parcs naturels régionaux français sur la page facebook dédiée et sur le fil twitter : un tour d'horizon des plus belles initiatives partout en France !



<https://fr-fr.facebook.com/FederationPNR>



<https://twitter.com/federationpnr>

POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Parc a candidaté au programme européen LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour la période 2014-2020. Il bénéficiait déjà de son soutien pour la mise en œuvre du programme « Haut-Jura, l'énergie du territoire » porté par le Parc de 2008 à 2014. Ce partenariat est précieux, car il permet de financer des projets autour de l'agriculture durable, du développement économique du bois-matériau, ou encore la rénovation thermique, afin d'orienter les politiques publiques d'aménagement. Le comité de sélection organisé par la Région Franche-Comté, donnera sa réponse à la fin du mois de juin.



Forêt et bois de résonance, les invités de l'été

Ne manquez pas les portes ouvertes Forêt et bois de résonance à la Maison du Parc samedi 27 et dimanche 28 juin



VIBRER AVEC LA SYMPHONIE DU BOIS

Les bois de résonance sont choisis et utilisés pour la fabrication d'instruments de musique ou d'appareils de sonorisation. Bois précieux par excellence, ils bénéficient d'une certaine notoriété liée au prestige de

la lutherie haut-de-gamme... Mais on sait moins souvent qu'ils sont issus de nos forêts et que leur qualité acoustique dépend fortement d'une gestion durable favorisant les grands bois.

L'exposition « Symphonie du bois » accueillie à la Maison du Parc du 27 juin au 30 décembre, retrace le parcours de ces bois, depuis la forêt avec le choix de l'arbre, au sciage et aux différentes étapes de la fabrication de l'instrument. Elle est une invitation à la découverte de cette subtile propriété du bois qui est celle de chanter. À travers des photographies, des ébauches, des objets et jeux de découverte, le bois de résonance n'aura plus de secret pour les visiteurs et chacun pourra se familiariser avec les instruments pour s'essayer aux différentes gammes de la vibration.

La Maison du Parc fête ses nouveautés et vous invite pour un week-end d'échanges et de festivités, sur le thème de la forêt et des bois de résonance, autour d'animations et ateliers gratuits pour tous les publics. Bienvenue à tous !

SAMEDI 27 JUIN, DE 13H30 À 18H30, JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LES BOIS DE RÉSONANCE.

Luthiers, bûcherons, cueilleurs échangeront sur leurs pratiques et les enjeux de cette filière qui ne représente qu'une part infime de l'économie forestière locale et qui bénéficie pourtant d'une forte notoriété, liée au prestige de la lutherie haut-de-gamme. Cette journée est co-organisée avec le Festival de musique du Haut-Jura, avec le concours du Conservatoire de musique de Haut-Jura Saint-Claude.

En fin de journée, inauguration des expositions Symphonie du bois (sur les bois de résonance) et du nouvel espace thématique « Forêt, agriculture et changement climatique aujourd'hui et demain ».



DIMANCHE 28 JUIN, DE 10H À 18H00, DES ANIMATIONS POUR TOUS

Découverte des instruments à cordes et du métier de luthier, carte postale sonore de Boris Jollivet sur la forêt, sorties nature, mini concerts...

Entrée libre durant tout le week-end.
Programme complet sur www.parc-haut-jura.fr
Renseignements, inscriptions aux ateliers : 03 84 34 12 30

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Expositions ouvertes du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Pendant les vacances scolaires et en juin du mardi au dimanche et jours fériés de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Tarifs

- Adulte : 5,00 €
- Enfant (6 à 14 ans) : 3,00 €
- Étudiant, chômeur, personne handicapée : 3,50 €
- Groupe adultes (> à 15 pers.) : 3,50 €
- Groupe enfants (> à 15 enf.) : 2,00 €



NOUVEAU EN 2015

La Carte de randonnée du Parc est parue !

À l'échelle 1 - 50 000^e, elle offre aux randonneurs et promeneurs, vététistes et cavaliers une information précise sur l'ensemble du Haut-Jura. En vente à la Maison du Parc. 8€



VOTRE PROGRAMME 2015 EST DISPONIBLE

Profitez de toutes les animations gratuites de mai à septembre sur l'ensemble du Parc. Demandez le programme !

Retrouvez le programme complet sur le site internet du Parc www.parc-haut-jura.fr

À NE PAS MANQUER

Conférence sur « la forêt et le lynx », le 26 août à 20h30 à la Maison du Parc !



Rejoignez-nous sur Facebook !

Réalisé avec l'aide financière du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, des Régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes), des Départements (Ain, Doubs, Jura), des communautés de communes et des communes du Parc.